

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL de GARAT du 12 septembre 2018.

Début de séance du conseil municipal à 20h00 le quorum étant atteint, le conseil délibère valablement.

- Secrétaire de séance : James Vergnaud
- Absents : Virginie Labbaci, Sabrina Roy, Lætitia Drinkwater, Elisabeth Nouard, Jean-Marie Drouaud, Stéphane Cahorel, Alexandre Bonnin.
- Pouvoirs : Jean-Marie Drouaud à Bertrand Rullier.
- Lecture du CR sommaire du conseil municipal précédent.

Délibération du conseil municipal :

- Par 13 voix pour, 00 abstention, 00 contre : Après présentation faite en séance par M. le Maire, le conseil municipal approuve la décision modificative n°1 au budget 2018.
Fonctionnement : virement de crédits 500€ transfert imputation entre les comptes 6188 et 673.
Investissement : Opération 300 (salle polyvalente) : montant 360€ transfert imputation entre les comptes 2313 et 275.
- Par 13 voix pour, 00 abstention, 00 contre : Après présentation faite en séance par M. le Maire, le conseil municipal donne un avis favorable à la signature d'une convention de servitude de passage au bénéfice d'Enedis suite au déplacement et enfouissement de la ligne électrique HTA surplombant la parcelle ZM190 où sera édifiée la future salle polyvalente. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la bonne marche de ce dossier.
- Par 13 voix pour, 00 abstention, 00 contre : Après présentation faite en séance par M. le Maire, le conseil municipal procède à la mise à jour du tableau des emplois communaux afin de s'adapter notamment aux nouveaux rythmes scolaires en vigueur aux écoles depuis le 01 septembre 2018.

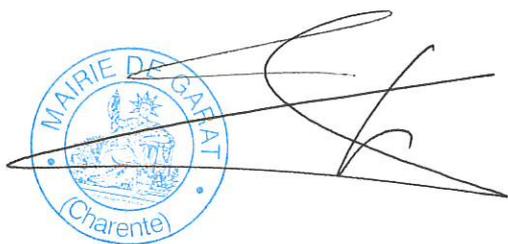
Informations et points divers :

- Agenda.
 - 29 septembre : Spectacle conte organisé par l'Amicale Laïque section Livres et Cie.
 - 31 octobre : Défilé d'Halloween organisé par la commune de Garat.
 - 11 novembre : Cérémonie Commémorative.

Fin de séance du conseil municipal à 20h30. Dans un délai d'une semaine, le compte rendu de la séance du conseil municipal est affiché à la mairie et mis en ligne sur le site internet de la commune L.2121-25 du CGCT.

Le Maire,
Signé : Jean-Marc CHOISY

Le secrétaire de séance,
Signé : James Vergnaud



A large, stylized handwritten signature in black ink, which is the signature of James Vergnaud, the secretary of the meeting.